



157, rue du Pré aux Moutons 78670 VILLENES SUR SEINE // www.tennis-club-villennes.fr

POUVOIR

Je soussigné(e) :

Membre actif du Tennis Club de Villennes,

donne pouvoir à :

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Tennis Club de Villennes qui se déroulera le samedi 19 novembre 2022 à 16H00,

l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus dans cet ordre du jour.

Vous pouvez déposer le pouvoir dans la boîte aux lettres du club ou bien l'envoyer par mail : tcvillennes@gmail.com

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

NB - Art 12-3 des statuts et règlements : Assemblée Générale :

*Nul ne peut représenter un membre de l'Association s'il n'est pas lui même membre de l'Association ayant droit de vote aux assemblées. Chaque membre présent ne peut détenir au maximum que le pouvoir de représenter à l'Assemblée **trois autres membres de l'association.***